



Abandon de poste et fiche de paie négative (absences injustifiées)

Par **petitefleur59**, le **12/08/2012** à **14:45**

Bonjour je suis actuellement en abandon de poste je sais que cela n'est pas la meilleur des solutions mais cela est l'unique pour mon cas...
Ma question repose sur ma fiche de paie je dépend de la convention collective du commerce de détail et gros à prédominance alimentaire. Nos salaires sont calculés du 18 juin au 15 juillet durant cette période j'ai été en arrêt maladie du 18 juin au 11 juillet puis en absence injustifiée depuis le 12 juillet.... il m'apparaît sur la fiche de paie :
travail effectif = 130h = 1222€
pause rémunérée = 6h50 = 61.10€
absence maladie = 113h40 = -1065.96€
absence injustifiée = 12h60 = -118.44€
absence injustifiée RP = 75h60 = -710.64€
Je me retrouve donc avec un solde négatif, quelle est donc cette case "absence injustifiée rp"???? je ne comprend pas pourquoi ils me retirent autant...
Peuvent ils me faire payer moi chacune de mes absences? Je suis perdue j'espère que quelqu'un pourras me venir en aide rapidement.. merci d'avance
Je précise que je suis en arrêt maladie depuis le 20 décembre 2011 et je n'ai jamais rien perçue de mon entreprise, mon solde est toujours négatif sauf quand la prévoyance tombe (mais les montants perçus ne correspondent en rien à ce qui m'est réclamé..)